PÉTITION
Le « Tout CCF » c'est toujours NON !

Deux ans après sa généralisation, le CCF, mode de certification des diplômes de la voie professionnelle continue de générer stress et mécontentement
Le Contrôle en Cours de Formation (CCF), mode de certification des diplômes, généralisé avec la réforme de la voie professionnelle, a largement aggravé les conditions de travail des enseignants et celles des études des élèves de l'enseignement professionnel. Aujourd'hui, la désorganisation de la scolarité des élèves et celle des établissements est patente. Ces « usines à gaz » ainsi qu'en parle le ministère lui-même, n'en finissent pas de produire des effets négatifs.

Cette situation alarmante a conduit l'intersyndicale de l'Enseignement Professionnel Public à solliciter à plusieurs reprises une audience au ministère.
Il aura fallu attendre ce mois de novembre pour qu'enfin le ministère organise la concertation avec les Organisations syndicales et fasse des propositions sur les CCF, entre autres, pour dit-il, en simplifier l'organisation qu'il estime lui-même problématique et chronophage.
Pour remédier rapidement à la situation, il a proposé de remplacer une partie des CCF par des évaluations en cours d'année. Ces dispositions, qui ne répondent pas à nos revendications, n'améliorent en rien le mode de certification des élèves, remettent en cause l'indemnité CCF versée aux enseignants, posent de nouveaux problèmes et risquent de renforcer les dérives de l'actuel CCF.
Aucune amélioration donc ni pour les enseignants, ni pour les élèves!
Il est urgent aujourd'hui de peser dans la discussion et de faire entendre nos propositions.

Nos organisations appellent les enseignants à signer cette pétition. Elles s'opposent au « tout CCF » et demandent le retour à un maximum d'épreuves ponctuelles :

- pour redonner un véritable caractère national aux diplômes
- pour rétablir l'anonymat et l'équité de traitement de chaque candidat, sur l'ensemble du territoire, à l'image de ce qui se pratique dans les voies générale et technologique
- pour redonner toute leur valeur à ces diplômes et à l'enseignement professionnel sous statut scolaire
- pour permettre aux enseignants de retrouver un peu de sérénité, du temps pour enseigner et préparer les élèves aux examens dans de meilleures conditions.

NOM Prénom	ÉTABLISSEMENT	SIGNATURE